

MAGAZINE DE L'OCIRP

Impulsions

POUR UN HAUT DEGRÉ DE PROTECTION SOCIALE

>>>

DOSSIER

Face aux fragilités
dans les territoires,
quelles solutions ?

>>>

Ce que « prendre
soin » veut dire

>>>

ENJEUX

Inscrire les salariées
aidants dans notre
modèle social

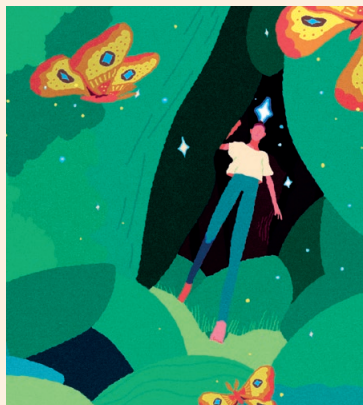


01 MARS 2026

Sommaire

04 Dossier

Face aux fragilités
dans les territoires,
quelles solutions ?



06

Regards croisés :
Marie-Anne Montchamp,
et Stéphane Le Bouler

09

Comment la Fondation OCIRP
accompagne les acteurs
dans les territoires

10

Emploi des seniors : faire
évoluer les représentations

11

Ce que « prendre
soin » veut dire

12 Éclairage

Quelle place pour la Nature
dans l'écologie du soin ?

14 Zoom

Santé mentale :
lever les tabous pour
mieux agir



16 Enjeux

Inscrire les salariés
aidants dans notre
modèle social

19

Une formation immersive
sur l'aidance

20

Dispositif Aglaée pour
« Faciliter la vie des
familles, des aidants
et des professionnels »

22 Ouvertures

Des ressources qui font
bouger les lignes

OURS Impulsions

Directrice de la publication :
Marie-Anne Montchamp

Rédactrice en chef :
Anne Saulnier

Journaliste :
Damienne Gallion

Conception et réalisation :
Isabelle Jacqueneau
Jean-Marc Cubier

Secrétariat de rédaction :
Hélène Dachy

Crédits photo et illustrations :
Gianluca Foli - Colagene Paris
Isabelle Jacqueneau
Paul Carrier
Droits réservés

Merci aux collaborateurs,
Engagés pour l'autonomie,
pour leurs contributions
lors d'un atelier de travail
sur notre nouveau magazine.

Aucune partie de
cette publication ne peut
être reproduite ou publiée
de quelque manière que
ce soit sans accord préalable
de l'OCIRP. Tous droits de
reproduction réservés.

Impression :
Imprimerie Iropa - www.iropa.fr
Ce magazine est imprimé sur
des papiers recyclés et issus
de forêts gérées durablement.

Une publication de l'OCIRP
Organisme commun
des institutions de rente
et de prévoyance.

17, rue de Marnigan
75008 Paris
www.ocirp.fr
Contact : courriel@ocirp.fr
ISSN : en cours
Dépôt légal à parution



Marie-Anne
Montchamp

Directrice générale de l'OCIRP

Engagés pour l'autonomie !

L'an prochain, l'OCIRP fêtera ses 60 ans. Depuis l'origine, nous portons une conviction forte : **l'autonomie est un droit et une responsabilité collective**. Face au vieillissement et aux fragilités, nous défendons un haut degré de protection sociale, qui permet de prendre soin sans assister et garantir l'effectivité des droits, afin que **chacun demeure pleinement acteur de sa vie**. Aux côtés des partenaires sociaux, nous accompagnons les aidants et les personnes touchées par la maladie, le deuil ou la perte d'autonomie.

Impulsions s'adresse à chacun de nous. Ce premier numéro met en lumière nos actions et leurs impacts, au cœur des défis sociétaux. Nul fatalisme dans ces pages : **notre fil rouge est au contraire notre capacité à innover et à apporter des solutions**. Bonne lecture !



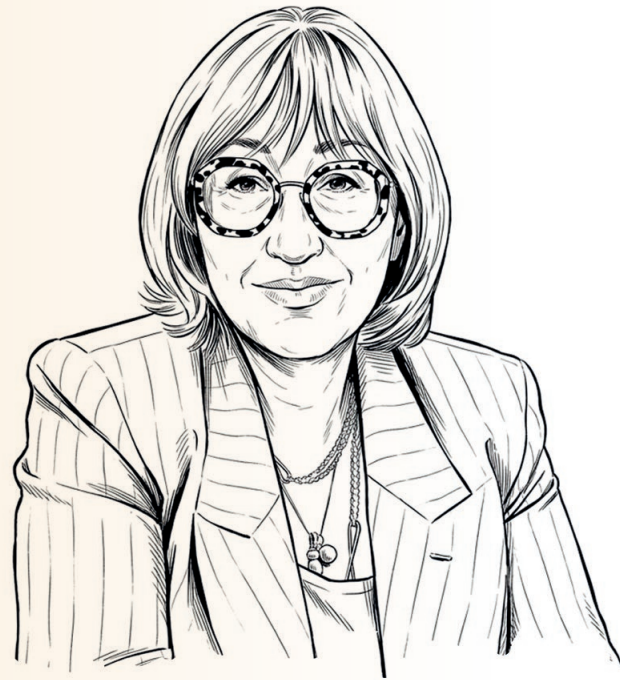
▼ REGARDS CROISÉS

Marie-Anne
Montchamp

Stéphane
Le Boulter

Face aux Fragilités dans les territoires, quelles solutions ?

Alors que la Sécurité sociale vient de fêter ses 80 ans, le modèle français de protection sociale est confronté à une épreuve de vérité. Notre population vieillit – avec plus de décès que de naissances en 2025, une première depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale – les maladies chroniques augmentent, notre santé mentale se dégrade, et parmi nous, plus de 11 millions d'aidants sont amenés à pallier les défaillances du système. Ces fragilités sont devenues la nouvelle réalité de nos territoires. Notre dossier, nourri à la fois d'avis d'experts et d'expériences de terrain, brosse un état des lieux de ces vulnérabilités, tout en mettant en avant des solutions comme celle, émergente, de l'écologie du soin.



Marie-Anne Montchamp

BIO >>>

Ancienne députée, elle est directrice générale de l'OCIRP depuis 2022. Elle a été secrétaire d'État chargée des personnes handicapées de 2004 à 2005 et présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) de 2017 à 2022.

QUEL DIAGNOSTIC DRESSEZ-VOUS SUR L'ÉTAT DES FRAGILITÉS EN FRANCE ET LEUR PRISE EN COMPTE PAR LES POUVOIRS PUBLICS ?

— **MARIE-ANNE MONTCHAMP** : Aujourd'hui, un Français sur cinq est ou sera concerné par une forme de vulnérabilité au cours de sa vie, et plus de 11 millions accompagnent régulièrement un proche fragilisé. Ces situations ne sont plus des cas isolés mais bien des enjeux systémiques qui touchent l'ensemble de notre tissu social. Le retard à rattraper est considérable. Les dispositifs existants restent souvent complexes, dispersés, difficiles d'accès. Cette fragmentation du système crée des « sans-solution » : des personnes qui tombent dans les interstices d'une organisation qui peine à répondre à la globalité de leurs besoins. Si les 80 ans de la Sécurité sociale ont été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, il reste beaucoup à accomplir.

— **STÉPHANE LE BOULER** : Entre la croissance du nombre de personnes en perte d'autonomie, la hausse des maladies chroniques et le nouveau contexte démographique, les processus à l'œuvre devraient pousser à agir, mais ce n'est pas le cas. Sur la plupart des sujets, la prospective stratégique, l'anticipation et la programmation font défaut. De quinquennat en quinquennat, la loi de programmation sur le grand âge est différée. À l'inverse, on assiste à une forme de logorrhée législative ou réglementaire donnant lieu à un empilement d'organisations dont les secteurs des soins de ville et du grand âge sont assez caractéristiques.

QUELLES SONT LES RAISONS D'UN TEL BLOCAGE ?

— **M.-A. M.** : L'impasse actuelle naît de deux facteurs conjugués. D'abord, la contradiction de la loi de financement de la Sécurité sociale sur l'annualité. On ne peut pas piloter une trajectoire courte et avec échéance annuelle. C'est le piège du court-termisme budgétaire. Ensuite, l'absence d'expression politique claire et structurée. Sans une vision

sociétale définie sur l'accompagnement du tiers de la population qui va prendre de l'âge, impossible de définir le choix collectif des ressources à orienter vers le système de protection sociale. Le Ségur de la santé¹ illustre parfaitement cette contradiction entre volonté affichée et court-termisme budgétaire. La conséquence de cette absence d'anticipation et de vision pluriannuelle se traduit aujourd'hui par le déficit des comptes sociaux.

— **S.L.B.** : Le blocage des politiques publiques tient notamment à un problème de gouvernance à divers échelons mal maîtrisée. Par ailleurs, certaines avancées ont eu lieu, ces dernières années, mais elles n'ont pas engendré de solutions suffisamment dimensionnées en termes de coopération professionnelle. Je pense, par exemple, aux infirmiers et infirmières en pratique avancée (IPA) : il y en a désormais à l'hôpital, mais guère en ville. Or, c'est en ville que se posent une grande partie des problèmes de coordination.



Au cours de sa vie, un Français sur cinq est ou sera concerné par une forme de vulnérabilité.

“Le changement passera par la mobilisation collective de tous les acteurs.”

— **Marie-Anne Montchamp**

DE QUI VIENDRA LE CHANGEMENT ?

— **M.-A. M.** : Il passera par la mobilisation collective de tous les acteurs. Je refuse le fatalisme : la bataille n'est pas perdue. Trois conditions sont nécessaires pour résoudre l'équation. D'abord, la clarté politique lors de l'élection présidentielle de 2027. Si ce sujet n'est pas pris comme priorité cardinale pour la société française, nous ne serons pas en capacité de résoudre l'équation de 2050. Ensuite, le changement viendra de la gouvernance moderne incarnée par la CNSA, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Celle-ci est devenue la cinquième branche de la Sécurité sociale, mais il est paradoxal que son rôle n'ait pas été renforcé et précisé. Le PLFSS 2026 continue d'adapter les ressources de la branche avec un milliard et demi d'euros supplémentaires. C'est toujours bon à prendre, mais cette addition n'est en rien transformatrice du système. Or, la gouvernance innovante de la CNSA – qui réunit autour de la même table État, départements, professionnels, associations, organisations syndicales et patronales –

offre une version moderne de l'État capable d'être un soutien, un accompagnateur. C'est une véritable pépite à qui il faut confier une responsabilité croissante en matière de pilotage, d'animation et de régulation. Enfin, le changement viendra des acteurs de terrain – associations, professionnels, aidants, citoyens – qui innovent au quotidien et démontrent qu'il existe des solutions. Le rôle des acteurs de la protection sociale complémentaire comme l'OCIRP est précisément d'accompagner et d'amplifier ces innovations.

— **S.L.B.** : Pour l'heure, le débat reste figé entre les prérogatives de l'État et celles des départements. Au sein du think tank Lisa, nous plaçons pour une décentralisation résolue et ordonnée, qui fasse que des compétences soient dévolues aux régions et aux départements, et par délégation au bloc communal. Dans d'autres secteurs de l'action publique tels que celui des transports, cela se fait de façon routinière. Selon nous, dans le médico-social, la qualité de chef de file devrait revenir au département. Pour autant, nous ne plaçons pas pour le tout-décentralisation. Les départements sont responsables de la délivrance de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), censée être universelle : il y aurait une logique, sur ce point à, procéder à une recentralisation. Dans le même temps, l'État doit se dégager du micro-management dans lequel il s'est enfoncé pour mieux se recentrer sur la stratégie, la régulation, la péréquation. Cela ne résoudra pas tout mais donnera le cadre nécessaire pour le faire. >>>

37 %
des Français sont atteints de maladies chroniques, soit 25 millions de personnes.²

1. Concertation lancée en France en 2020, après la crise du Covid-19, visant à transformer le système de soins.
2. Assurance maladie, chiffres 2023, *Points de repère* n°56, juillet 2025.

Stéphane Le Boulter

BIO >>>

Économiste et haut fonctionnaire spécialisé dans les politiques de santé et d'autonomie, il est président du think tank Lisa (Laboratoire d'idées santé autonomie). En 2024 et 2025, l'OCIRP et Lisa ont co-organisé un séminaire de 15 séances sur le thème « Politique de l'autonomie : à rénover de fond en comble ».



QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES SOLUTIONS MISES EN PLACE DANS LES TERRITOIRES : MAINTIEN À DOMICILE, HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL, ETC. ?

— **M.-A. M.** : Ces solutions sont non seulement pertinentes, mais aussi indispensables. Neuf Français sur dix souhaitent vieillir chez eux, et cette aspiration domiciliaire doit être au cœur de nos politiques publiques. La vie à domicile nécessite une adaptation des logements tant pour des raisons techniques qu'humaines : besoin de cohésion sociale, prévention de l'isolement, accompagnement des fragilités. La coordination des services autour de la personne aidée allège la charge mentale des aidants. L'habitat intergénérationnel est un vecteur de cohésion sociale dans notre société. Il offre l'opportunité de maintenir une inclusion sociale des personnes les plus vulnérables. La Fondation OCIRP a d'ailleurs lancé

des appels à projets thématiques visant à développer des solutions innovantes pour favoriser les liens sociaux et l'entraide entre générations. Cependant, ces solutions restent insuffisamment développées. Le Conseil de la CNSA estime qu'un demi-million de nouvelles solutions d'habitat intermédiaire doivent voir le jour d'ici 2050. Nous sommes loin du compte, et c'est l'un des chantiers prioritaires pour les années à venir. Du côté de l'OCIRP, nous contribuons d'ores et déjà à apporter des réponses de proximité avec des solutions comme Aglaée².

— **S. L. B.** : L'éléphant dans la pièce de toutes ces solutions, ce sont les ressources humaines. Pour parvenir à les attirer et les retenir dans le secteur du grand âge, il faudrait à la fois progresser sur les salaires, sur l'ensemble des conditions de l'attractivité de ces métiers et sur les taux d'encadrement à domicile et en établissement, notamment dégradés. Soit un effort de financement équivalent à 1,5 point supplémentaire de PIB d'ici

“L'enjeu porte sur la résilience de notre système de santé.”

— Stéphane Le Boulter

2050. L'effort est conséquent, mais pas insurmontable. Au-delà du bien-être des personnes âgées, l'enjeu porte sur la résilience du système de santé dans son ensemble. •

1. Étude *Insee Première* n°2078, octobre 2025.

2. Aglaée est un dispositif porté par l'OCIRP qui vise à simplifier le quotidien des personnes touchées par la perte d'autonomie et leurs proches.

👁️ | VOIR pages 20-21 |

**À l'horizon 2050,
on comptera 700 000
personnes de plus
en perte d'autonomie,
dont 400 000 en perte
d'autonomie sévère.¹**

Comment la Fondation OCIRP accompagne les acteurs dans les territoires

La Fondation d'entreprise OCIRP soutient, dans le champ de l'autonomie, les initiatives qui proposent des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées et des professionnels.

Q uoi de commun entre la pédagogie « faire classe dehors », adaptée pour des enfants accueillis en DITEP¹, le coworking en Ehpad ou encore une plateforme de ressources pour la gestion coordonnée de parcours de vie ? A priori pas grand-chose, et pourtant... Ces solutions ou projets qui visent à aider des personnes vulnérables sont soutenus par la Fondation d'entreprise OCIRP.

Des projets innovants, impactants et duplicables

« Notre Fondation a pour ambition d'accompagner des projets vraiment innovants, même s'ils comportent une part de risque inévitable, souligne sa responsable, Cécile Delhomme. Mais nous les sélectionnons aussi en fonction de leurs impacts positifs (réels ou à venir) et de leur caractère duplicable. Notre objectif est de faire en sorte que de telles initiatives essaient sur l'ensemble du territoire. »

Le coworking en Ehpad, en expérimentation dans une dizaine d'établissements, fait typiquement partie de cette catégorie. L'idée est de le proposer, par exemple, à des start-up spécialisées dans le bien-vieillir. Le but : favoriser les liens sociaux avec les résidents et le personnel soignant et contribuer à l'ouverture des Ehpad vers l'extérieur. « Nous apportons à la structure à l'origine de ce projet notre expertise, notre connaissance fine des vulnérabilités, notre vision stratégique pour l'aider à bâtir son modèle », détaille Cécile Delhomme.

Soutenir la coopération entre privé et public

L'aide de la Fondation est multiforme : financement du projet en tant que tel, accompagnement en ingénierie, etc. Ainsi, son programme phare, baptisé « Graines d'autonomie² », a tout d'abord aidé des porteurs de projet à changer d'échelle. Le programme s'attache aujourd'hui à soutenir des projets coopératifs entre acteurs privés et publics (associations, collectivités locales, départements...). Parmi ceux récemment sélectionnés, une plateforme de répit pour les aidants ou encore la création d'un lieu ouvert et inclusif en milieu rural, tous deux situés en Gironde.

Cette année, l'écologie du soin prendra une grande part dans les initiatives soutenues par la Fondation. Un appel à projets dans ce domaine avait été lancé en 2025, la Fondation en accompagne cette année les cinq lauréats.

21 partenaires accompagnés en 2025

« Un aspect très important, pour nous, est la robustesse scientifique des projets, ajoute Cécile Delhomme. Nous travaillons avec la chaire Transformation des organisations et du travail de Sciences Po, qui étudie les mécanismes de coopération à l'œuvre dans certains projets que nous soutenons. Le but étant, encore une fois, de repérer ce qui marche et de voir comment on peut adapter une initiative (en fonction du territoire, par exemple) pour l'implanter ailleurs. » •

👁️ | DÉCOUVRIR |
Les lauréats de l'appel à projets
sur l'écologie du soin



1. Un DITEP (dispositif d'institut thérapeutique éducatif et pédagogique) est un établissement médico-social qui accueille les enfants présentant des déficiences intellectuelles, des troubles du comportement, etc.

2. « Graines d'autonomie » a été lancé en 2022, en partenariat avec cinq membres de l'Union-OCIRP (AG2R La Mondiale, Agrica, Apicil, Klesia et Malakoff Humanis), avec le soutien de l'Avise et du Fonds Social Européen +.

Emploi des seniors : faire évoluer les représentations

Alors que le vieillissement de la population active s'impose comme un défi majeur pour les entreprises et la société, l'OCIRP et l'Institut méditerranéen des métiers de la longévité (i2ml) de l'Université de Nîmes ont mené une étude inédite sur la perception des salariés seniors en entreprise.

Réalisée en 2025, l'enquête en question s'appuie sur une cohorte de 329 participants issus du secteur privé. L'âge moyen des répondants est de 54 ans, ce qui reflète autant la nature du sujet qu'un certain biais générationnel.

Les répondants situent l'entrée dans la catégorie des « salariés seniors » à 54,4 ans – un seuil consensuel mis en avant par les participants, sans distinction d'âge, de genre, ni de secteur d'activité. Leurs trois principales attentes de formation concernent l'informatique et les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et la préparation à la retraite. L'étude révèle aussi une méconnaissance des dispositifs dédiés aux seniors : 60 % des répondants déclarent qu'il n'en existe pas dans leur entreprise, et 12 % ne savent pas s'il y en a. Les plus de 55 ans sont d'ailleurs les plus nombreux à estimer qu'aucun dispositif ne leur est destiné – un signe que l'existence ou la communication de ces dispositifs reste largement insuffisante.

En matière de cohésion d'équipe, une différence se dessine entre participants : ceux qui supposent l'existence de dispositifs en faveur des salariés seniors au sein de leur entreprise évaluent plus positivement la cohésion dans leur équipe de travail. Les salariés qui se reconnaissent eux-mêmes comme « seniors » perçoivent au contraire une cohésion moindre, comme si le sentiment d'appartenance se diluait avec l'âge.

Enfin, on note une persistance des stéréotypes portant sur les jeunes comme sur les seniors. Ainsi, chez les participants, 72 % des qualificatifs positifs (« rigoureux », « organisé », « expert ») sont associés aux seniors, alors que 61 % des adjectifs négatifs le sont aux plus jeunes.

Vers une meilleure relation intergénérationnelle

À la suite de cette enquête, des entretiens sont actuellement menés avec des chefs d'entreprises, des salariés, des DRH et des partenaires sociaux. « Sur la base de ces ressources, nous proposerons aux partenaires sociaux des branches professionnelles une co-construction d'outils adaptés à leur secteur », indique Patricia Béchu, directrice du développement et des enjeux sociaux à l'OCIRP. L'objectif est de contribuer à les outiller pour négocier dans les branches des plans d'action sur mesure et de les accompagner à coconstruire des solutions adaptées à chaque secteur. Enfin, une troisième phase sera lancée début 2028 et sera destinée à mesurer l'impact de l'étude. Pour l'OCIRP, les objectifs sont clairs : améliorer les dispositifs existants, favoriser le « mieux vieillir en activité » et renforcer la cohésion intergénérationnelle. « Il s'agit de faire du vieillissement une opportunité sociale et professionnelle et non un facteur d'exclusion », conclut Patricia Béchu. •

“Il s'agit de faire
du vieillissement
une opportunité sociale
et professionnelle et non
un facteur d'exclusion.”

— Patricia Béchu, Directrice du développement
et des enjeux sociaux à l'OCIRP

Ce que « prendre soin » veut dire

Sous l'impulsion de l'OCIRP ont été lancés en 2024 les premiers États généraux de l'écologie du soin. Objectif : faire émerger un référentiel nouveau pour les politiques de protection sociale et de santé.

Face aux fragilités et aux inégalités en santé sur le territoire, l'OCIRP a lancé les premiers États généraux de l'écologie du soin les 27 et 28 juin 2024, au cœur du Village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli à Dax. Dans ce lieu choisi pour son aspect emblématique du « prendre soin », l'événement a réuni plus d'une centaine de participants, experts en santé, praticiens, associations et décideurs publics.

Ces États généraux ont abouti au lancement d'un mouvement d'idées autour de l'écologie du soin et à la signature d'un manifeste venant structurer une ambition : faire du « prendre soin » le socle d'un nouvel écosystème durable, où l'accompagnement de la vulnérabilité devient une priorité de société.

Sortir de « l'industrialisation » des soins

L'écologie du soin est une approche qui dépasse le cadre médical traditionnel pour inclure l'ensemble des interactions entre la personne accompagnée, ses proches et les professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social. Elle relie les enjeux sociaux, sanitaires et politiques en plaçant le « prendre soin » au cœur des relations : soin de soi et soin des autres au sein de leur environnement.

« C'est un nouveau paradigme de la santé publique qui nous fait sortir de l'industrialisation des soins pour revenir à une relation de confiance », souligne Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, qui entend ainsi faire bouger les lignes des politiques publiques. L'OCIRP a d'ores et déjà pleinement intégré l'écologie du soin dans plusieurs de ses initiatives, en particulier à travers la solution Aglaée, qui vise à faciliter la vie des familles, des aidants et des professionnels. •

👁 | VOIR pages 20-21 |

Pour une écologie du soin,
dirigé par Marie-Anne
Montchamp et coordonné
par Anne Dhoquois,
Éditions de l'Atelier,
février 2026.



A

Le manifeste de l'écologie du soin

Il a été signé par une vingtaine de personnalités issues du soin public et associatif, parmi lesquelles Marie-Anne Montchamp, qui a dirigé l'ouvrage, Frank Béllivier, qui était alors délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, la philosophe Cynthia Fleury, le président de Lisa Stéphane Le Boulter, ou encore l'écrivaine et psychologue Marie de Hennezel. Pour transformer ce manifeste en un ouvrage accessible à tous, Marie-Anne Montchamp a fait appel à Anne Dhoquois. Journaliste spécialisée dans l'économie sociale et solidaire et auteure engagée, cette dernière a orchestré les contributions de divers experts pour offrir une vision cohérente et inspirante de ce que pourrait être une véritable « écologie humaine ».

📺 | REPORTAGE |
Mouvement de l'écologie
du soin



1. Depuis 2020, le Village Landais accueille 120 personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, 130 professionnels et 80 bénévoles. Il privilégie le maintien de l'autonomie des personnes, la préservation de leur qualité de vie et de leur estime de soi.

📍 | villagealzheimer.landes.fr |

Quelle place pour la Nature dans l'écologie du soin ?

Pour le philosophe Dominique Bourg, le fait de « prendre soin » ne doit pas se limiter aux relations entre humains mais s'étendre à l'ensemble du vivant. Une idée que notre monde occidental a largement tendance à bafouer.



ENTRETIEN

Dominique Bourg

Philosophe

EN TANT QUE PHILOSOPHE, QUE VOUS ÉVOQUE L'ÉCOLOGIE DU SOIN ?

À la base du « prendre soin », on trouve la Règle d'or : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit* ». Cette Règle, qui m'a toujours fasciné, passe par un mécanisme d'identification. Si on se met, par exemple, à la place d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, on a bien évidemment envie qu'on s'occupe de nous.

OÙ LA RÈGLE D'OR TROUVE-T-ELLE SON ORIGINE ?

Elle se retrouve dans toutes les sagesses, toutes les religions, mais aussi chez les peuples premiers. Certains travaux ont même montré qu'une forme de Règle d'or peut être observée chez les grands singes. Aucune société humaine ne peut se passer de ce principe fondamental. Mais l'histoire de l'humanité est un jeu permanent entre cette Règle et sa restriction. Dès que se produisent des horreurs, c'est parce qu'une société a exclu certaines parties de l'humanité de la réciprocité attachée à la Règle d'or. C'est ce qu'on observe dans l'histoire de l'esclavage, de la colonisation, du nazisme, ou bien encore plus récemment lors de l'affaire Epstein, dans laquelle les femmes n'étaient considérées que comme des objets sexuels.



“Il est important de prendre soin de la Nature autour de nous, mais la Nature, elle aussi, nous soigne.”

— Dominique Bourg

Quand la Nature prend soin de nous

L'une des expériences scientifiques les plus célèbres à ce sujet est celle du chercheur américain Roger Ulrich. Publiée en 1984 dans la revue *Science*, elle compare la convalescence de patients ayant une fenêtre avec vue sur des arbres et ceux qui ne voyaient que des murs. Les premiers ont consommé moins d'antidouleurs, ont eu moins de complications postchirurgicales et sont rentrés chez eux plus tôt que les autres. Autre illustration : au Japon, la pratique des « bains de forêts » (shinrin-yoku) est pleinement reconnue pour améliorer le bien-être physique et mental et encouragée à ce titre.

VOUS QUI ÊTES SPÉCIALISTE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, QUEL LIEN FAITES-VOUS ENTRE ÉCOLOGIE ET ÉCOLOGIE DU SOIN ?

Mon travail philosophique m'a conduit à aborder la question du soin par la négative. Dans mes recherches, je suis parti de la question suivante : comment se fait-il qu'à un moment donné, on ait retiré toute valeur à la Nature qui nous entoure ? À partir du moment où on lui retire toute considération, quand la Nature n'est même plus un patient moral¹, le soin est complètement exclu. Dès lors, la seule relation qui existe avec la Nature est une relation économique, de transformation, d'exploitation ou de destruction.

Ce tournant s'est produit à l'époque moderne, avec l'avènement du mécanisme, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. Quand, dans son livre *Le Monde ou Le Traité de la lumière*, Descartes écrit que par la Nature, il n'entend point « *quelque déesse* [mais seulement] *de la pure matière* » et qu'il développe, dans le *Discours de la méthode*, sa théorie des « animaux-machines », tout est dit. La Nature ne devient qu'un tas de cailloux, qui n'a de valeur que lorsqu'elle peut servir aux humains et qu'elle peut entrer dans une chaîne de production économique de valeur.

On est là dans « l'anti-soin » total, et qui s'étend à l'être humain. Quand les aspects pécuniaires deviennent premiers, comme dans le scandale des maltraitements et de la gestion financière d'Orpea, la personne est à peu près traitée comme un tas de cailloux. On en tire de l'argent, mais on n'en prend pas soin.

L'ÉCOLOGIE DU SOIN EST-ELLE SELON VOUS UN CONCEPT D'AVENIR ?

Oui, car son intérêt est de sensibiliser les gens au fait qu'on ne peut séparer les relations interhumaines de celles qui vont au-delà de l'humain. Elles ne deviennent fécondes, positives et n'ouvrent au bien-être que si, précisément, elles sont ouvertes à la Règle d'or sans restriction, et que si le soin infuse partout.

C'est ce que montre notamment le livre *Tuer les gens, tuer la terre*, du docteur en sciences et médecin Bruno Dallaporta et du psychiatre Faroudja Hocini², que j'ai préfacé. Ce livre porte sur un sujet d'actualité, celui de l'euthanasie, avec un raisonnement qui sort de l'opposition habituelle entre progressistes et conservateurs. Qu'on en suive ou pas les conclusions, il nous invite à réfléchir sur les vulnérabilités présentes dans nos sociétés, sur les difficultés et les paradoxes du soin face à la souffrance, et met en avant les valeurs du soin qui sont en train d'émerger. •

1. Objet d'une attention morale sans être un acteur avec des obligations morales.

2. *Tuer les gens, tuer la terre*, Bruno Dallaporta et Faroudja Hocini, Éditions des Compagnons d'humanité, 2024.

Santé mentale :

lever les tabous pour mieux agir

La Journée collective de l'action sociale organisée récemment par l'OCIRP a mis en lumière un triple objectif : libérer la parole, prévenir et mieux accompagner les problèmes de santé mentale.

► | REPORTAGE |
JAS santé mentale



Cette année, pour la deuxième fois consécutive, la santé mentale a été déclarée Grande cause nationale. A raison : en France, près d'une personne sur cinq est concernée par un trouble psychique ou lié à la santé mentale. Engagé de longue date pour l'inclusion et l'égalité des chances, l'OCIRP a fait de la santé mentale l'un de ses axes d'action prioritaires, ces dernières années. En 2024, la Journée collective de l'action sociale (JAS) – l'un des événements phares de l'OCIRP – avait déjà été consacrée à ce sujet. En 2025, la 4^e édition de la JAS a de nouveau creusé ce sillon en invitant ses participants à réfléchir autour du thème : « Engagés pour la santé mentale : briser les silences ».

“L'Union-OCIRP est là pour apporter des réponses à des problématiques de société.”

— Bertrand Nteziryayo, Directeur adjoint du pôle développement et des enjeux sociaux à l'OCIRP

L'entreprise, un lieu de prévention

Lors de cet événement, experts, associations et directions d'action sociale, d'innovation et d'engagement des groupes de protection sociale membres de l'Union-OCIRP¹ – Apicil, AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis et OCIRP – ont partagé leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

La journée a été l'occasion de partager plusieurs constats. Si le Covid et les années postépidémie ont mis en lumière la question de la santé mentale, cette dernière reste assez taboue, notamment à l'école et au travail, mais aussi dans le milieu médical. Or, parler de santé mentale, c'est parler de santé tout court, ont souligné les participants. Autre conviction commune : l'entreprise, sans être un lieu de soins, est un acteur essentiel de la prévention, capable de détecter les signaux faibles et de contribuer au bien-être collectif.

Les experts en santé mentale – les associations AIRE² et Nightline³, l'Institut du Cerveau et la société Holicare⁴ – ont échangé leurs analyses et retours de terrain, de la prévention à la prise en charge, en passant par le repérage précoce des troubles et la déstigmatisation. Quant aux directions des groupes de protection sociale, elles ont présenté les actions qu'elles pilotent ou soutiennent : diagnostics des risques psychosociaux, formations aux premiers secours en santé mentale, dispositifs d'écoute, de soutien et de pair-aidance. « L'Union-OCIRP est là pour apporter des réponses à des problématiques de société, a souligné en conclusion Bertrand Nteziryayo, directeur adjoint du pôle développement et des enjeux sociaux à l'OCIRP. La question de la santé mentale en est une, et nous sommes en capacité, en tant qu'Union avec nos partenaires, d'apporter cette réflexion globale et de peser dans les débats de société. » •

1. L'Union-OCIRP regroupe les institutions de prévoyance membres des groupes paritaires de protection sociale et d'autres institutions de prévoyance.

2. AIRE est l'association des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques et de leurs réseaux.

3. Nightline France est une association engagée pour la santé mentale des jeunes et des étudiants, à travers des actions de soutien, d'orientation et de sensibilisation.

4. Holicare propose une approche multidisciplinaire pour détecter, prévenir et traiter les problèmes de santé mentale au travail.

La santé mentale dans la loi handicap de 2005

Plus de 20 ans après son adoption, la loi du 11 février 2005 fait toujours référence en matière d'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Elle a notamment élargi le champ du handicap. Alors que celui-ci, dans ses représentations collectives, était encore majoritairement associé aux seules personnes en fauteuil roulant ou touchées par un handicap mental, **la loi de 2005 a intégré les handicaps psychiques et cognitifs**, tels que l'autisme ou les troubles dys.

>>>

Soit une étape décisive pour la reconnaissance des droits, de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées.

Les actions de l'OCIRP

Dans le domaine de la santé mentale, l'OCIRP développe des actions de prévention auprès des branches professionnelles qu'elle accompagne afin que des programmes incluant diagnostics et aides soient mis en place. Ces actions sont déployées avec le Haut Degré de Solidarité (HDS), dispositif instauré dans le cadre des accords des branches professionnelles et qui a pour but de financer, via un fonds de solidarité, des actions d'aide et de prévention en faveur des salariés.

>>>

Par ailleurs, à destination de ses propres salariés, l'OCIRP propose une formation et une sensibilisation aux questions de santé mentale. Plus de la moitié de ses effectifs en ont déjà bénéficié.

Inscrire les salariés aidants dans notre modèle social

En 2030, selon l'Insee, un salarié sur quatre sera proche aidant. Grâce au dialogue social, cette réalité commence à être prise en compte par les entreprises et les branches professionnelles. Année après année, l'OCIRP contribue à nourrir le débat et à faire changer le regard sur l'aidance.

“L'entreprise sait qu'elle a des aidants, mais elle ne sait pas qui ils sont.”

— Jean-Manuel Kupiec, Directeur du Lab OCIRP Autonomie

On compte en France environ 11 millions d'aidants. Une grande partie d'entre eux (61%¹) sont en activité professionnelle et accompagnent un conjoint, un parent, un enfant ou un proche confronté à la maladie, au handicap ou à la perte d'autonomie. Ce qui n'est pas sans conséquence, à la fois pour l'aidant et pour l'entreprise.

Fort de son engagement de longue date pour l'autonomie, l'OCIRP contribue à structurer le débat sur ce défi sociétal en réunissant chercheurs, partenaires sociaux, entreprises et acteurs de terrain. En octobre 2025, la 5^e édition de l'Observatoire OCIRP/Viavoice sur les salariés aidants a apporté de nouvelles données sur le sujet. Il s'agit de la seule étude sur les salariés aidants interrogeant toutes les parties prenantes du monde du travail : salariés et agents publics aidants et non aidants, DRH et managers, partenaires sociaux. Par ailleurs, la formation « Accompagner les salariés aidants », développée par l'OCIRP et l'Institut 4.10, a reçu de nombreuses récompenses en 2025.

👁️ | VOIR page 19 |

1. Source : France Travail 2024.

Une santé mentale fragilisée

Selon l'Observatoire OCIRP/Viavoice 2025, 44% des salariés aidants se déclarent en difficulté sur le plan de leur santé mentale, contre 25% de l'ensemble des salariés. Cet impact est particulièrement marqué pour ceux qui aident leur conjoint (60%) et ceux qui vivent sous le même toit que la personne aidée (58%).

— Dans ce contexte, quelles solutions les aideraient le plus ?

Interrogés à ce sujet, les personnes concernées mettent en avant l'accès à des aides professionnelles (aide à domicile, aménagement de logement, coordination de rendez-vous...), une souplesse horaire et l'aménagement de la charge de travail. Autres solutions plébiscitées, l'information (notamment via une plateforme d'orientation et de soutien personnalisés) et la formation. Paradoxe : alors que ces solutions relèvent souvent de l'employeur, seuls 34% des aidants ont informé leur entreprise de leur situation. >>>

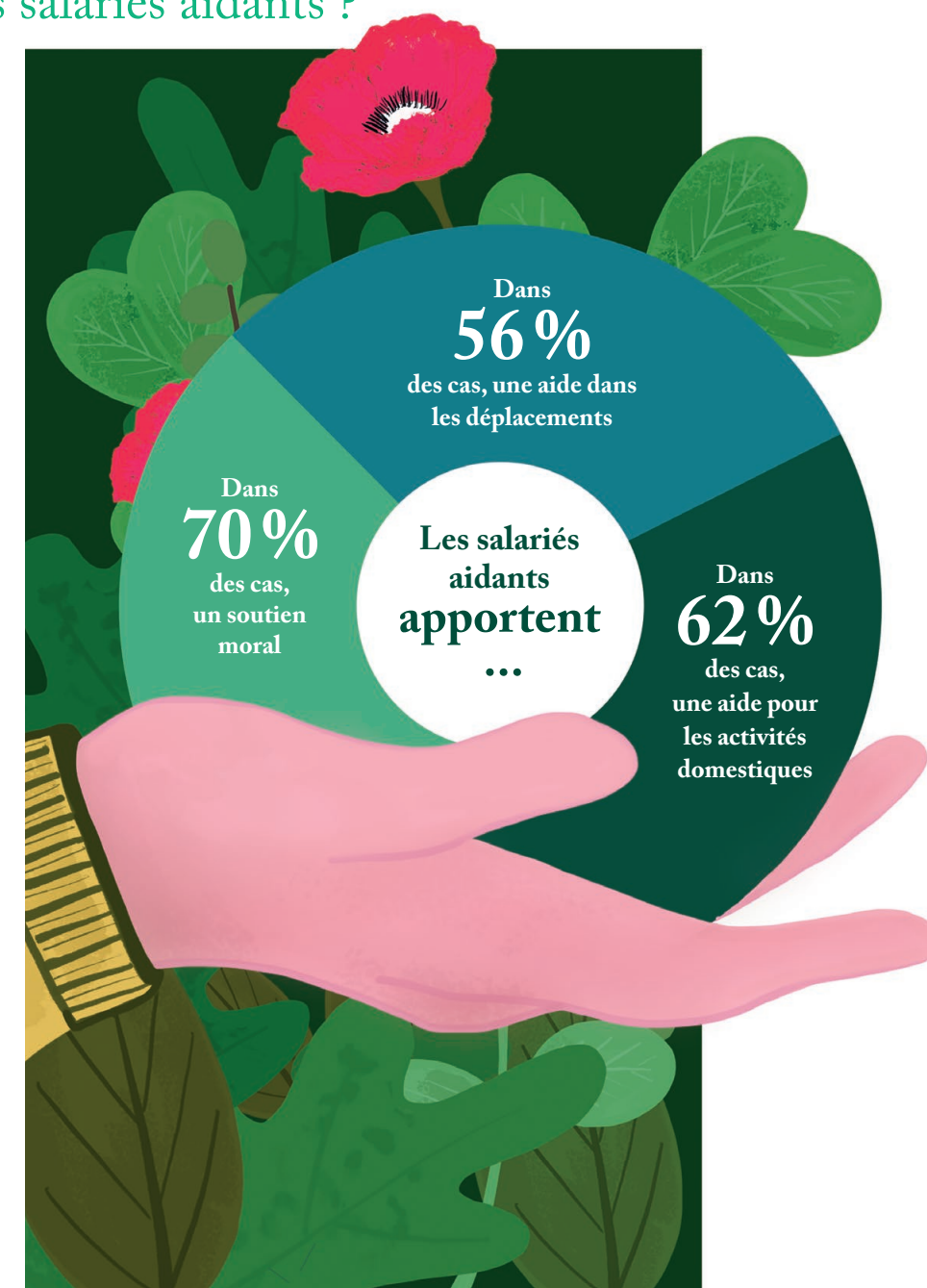
Qui
sont les salariés aidants ?

44 ans
Âge moyen
des aidants

34 ans
Âge moyen d'entrée
dans l'aidance

10 ans
Ancienneté
moyenne de l'aide

Dans
87 %
des cas, l'aide
concerne le cercle
familial



📺 | REPORTAGE |
Journée nationale
des aidants



Source : Observatoire OCIRP/Viavoice 2025.

“Compte tenu du vieillissement de la population, le soutien aux proches aidants est un enjeu de société qui concerne tous les citoyens, toutes les familles, toutes les entreprises.”

— Marie-Anne Montchamp

Des coûts économiques évalués à 31 milliards d'euros

Lors de la matinée du 9 décembre 2025 organisée par le Lab OCIRP Autonomie, l'économiste Nathalie Chusseau a présenté ses travaux sur les coûts cachés de l'aidance pour les entreprises. Ces derniers avoisineraient **25 milliards d'euros par an pour le seul secteur privé, et 31 milliards d'euros en incluant le secteur public.**

Ils s'expliqueraient par les absences répétées, la fatigue chronique, la baisse de concentration et par une forme de présentéisme souvent invisible, mais tout aussi coûteux que l'absentéisme.

Développer la culture du dialogue

De fait, des difficultés de communication freinent encore l'identification et le soutien des salariés aidants. « *L'aidance fait souvent l'objet d'un double déni chez les salariés*, souligne Jean-Manuel Kupiec, directeur du Lab OCIRP Autonomie. *D'une part, ils ne se reconnaissent pas forcément eux-mêmes comme aidants. D'autre part, ils hésitent à se faire connaître de leur employeur de peur d'être stigmatisés ou de voir leur carrière freinée.* » Et pour cause : **67% des managers et 62% des DRH interrogés considèrent encore qu'être aidant constitue un frein à l'évolution professionnelle.** Côté entreprises, un autre tabou semble encore persister : celui du franchissement de la frontière entre vie professionnelle et vie privée.

Des progrès notables

Pourtant, les aidants sortent peu à peu de l'ombre. En 2025, 83% des aidants et 70% des salariés non-aidants avaient déjà entendu parler des « salariés en situation de proches aidants ». Depuis la première édition de l'Observatoire en 2021, ces chiffres sont en progression.

Par ailleurs, au regard des récents accords de branche dans divers secteurs (assurance, télécommunications, industries alimentaires, etc.), la prise en compte des salariés aidants dans l'entreprise progresse. Parmi les mesures phares de ces accords : des dispositifs de formation et d'information, des offres de congés et d'absences rémunérées, des aménagements de temps de travail, des paniers de services ou des soutiens financiers, etc.

Enfin, les partenaires sociaux convergent largement lorsqu'il est question d'aidance. Selon l'Observatoire, neuf représentants sur dix estiment que la négociation collective est un levier efficace pour mieux soutenir les salariés aidants. Et 97% des partenaires sociaux estiment que la protection sociale complémentaire doit jouer un rôle important dans ce soutien. Pour Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, « *le moment est venu d'inscrire le risque de l'aidance dans notre système de protection sociale.* » •

Une formation immersive sur l'aidance

La formation « Accompagner les salariés aidants », développée par l'OCIRP et l'Institut 4.10, fait partager le quotidien d'une salariée aidante et favorise le passage à l'action.

Sensibiliser à l'aidance est nécessaire, former est indispensable. Pour accompagner durablement les salariés aidants, les entreprises doivent disposer de repères partagés, de compétences managériales adaptées et d'outils concrets. Telle est l'ambition de la formation « Accompagner les salariés aidants », modulaire et adaptée à tous les acteurs – membres des CODIR et DRH, managers, négociateurs et partenaires sociaux, salariés aidants.

“L'expérience immersive rend visible une réalité souvent invisible et ouvre un dialogue authentique.”

— Élodie Marchat,
Directrice de l'Institut 4.10

Une formation multirécompensée



Trophées de l'Engagement
– Coup de cœur du jury –
Trophées Argent Santé et Prévention

Trophées de l'Assurance
Innovation technologique
et Innovation sociétale
(Argent)

Trophées SilverEco
Meilleure initiative “Aide aux aidants”

Au cœur du dispositif, **une immersion en réalité virtuelle** plonge les participants dans le quotidien d'une salariée aidante. Le ressenti précède l'analyse, l'émotion nourrit la compréhension. Managers, RH, partenaires sociaux et salariés partagent ensuite un temps d'échange afin de transformer l'expérience en plan d'action. La formation donne également **accès aux mesures contenues dans les accords déjà signés** au bénéfice des salariés aidants dans les branches professionnelles et les entreprises.

Les prix reçus par cette formation en 2025 soulignent une conviction forte : former, c'est déjà prévenir. « *En investissant dans la compréhension de l'aidance, les organisations se donnent les moyens de conjuguer performance, santé au travail et responsabilité sociale. À l'heure où un salarié sur quatre sera aidant demain, cette démarche n'est plus une option, mais un choix stratégique* », souligne Jean-Manuel Kupiec, directeur du Lab OCIRP Autonomie. •



“Au cœur du dispositif, il y a une conviction forte : c’est ensemble, que nous pourrions répondre durablement aux grands enjeux sociétaux et mieux accompagner les parcours de vie.”

— Anaïs Morand

RENCONTRE

Anaïs Morand

Directrice adjointe
de OCIRP Partenaires Services

Dispositif
Aglagée
Agencement Global pour L'Autonomie et l'Épanouissement

« Faciliter la vie
des familles, des aidants
et des professionnels »

Aglagée est un dispositif qui vise à simplifier le quotidien des personnes touchées par la perte d'autonomie et leurs proches. Porté par OCIRP Partenaires Services, ce dispositif offre un accompagnement coordonné et personnalisé.

Présenté au Salon des Maires 2025, le dispositif Aglaée a remporté un franc succès, car il répond à un réel besoin sociétal.

QUELLE EST L'AMBITION D'AGLAÉE ?

— **ANAÏS MORAND** : Aglaée apporte une réponse innovante aux fragilités de la société. Un Français sur cinq est concerné par une forme de vulnérabilité au cours de sa vie. Plus de 11 millions aident déjà un proche fragilisé. Or, ces personnes se heurtent à une réelle complexité administrative, ne savent pas à qui s'adresser et méconnaissent souvent les aides auxquelles elles ont droit. Aglaée simplifie le parcours des familles et des aidants en centralisant les ressources publiques, privées et locales, et en proposant un accompagnement coordonné, humain et personnalisé. Le dispositif s'adapte à tous les territoires, de la grande métropole à la petite commune en passant par le département. Chacun peut se faire une première idée de ce que propose Aglaée en se rendant sur notre site.

CONCRÈTEMENT, QUELLES AIDES APPORTE AGLAÉE AUX FAMILLES ET AUX PROFESSIONNELS DE L'AIDE ?

— **A. M.** : Chaque situation est unique, alors nous croisons la situation de vie, les besoins et les aspirations de la personne pour proposer des solutions adaptées : services de proximité, aides financières mobilisables, suivi personnalisé. Pour les aidants, souvent fragilisés à la fois sur le plan psychique et dans leur vie professionnelle, nous proposons une orientation vers les aides au répit, le soutien à la conciliation entre la vie

TÉMOIGNAGE PARTENAIRE



Virginie Arnoult

Secrétaire générale de la FICIME
(Fédération des entreprises internationales
de la mécanique et de l'électronique)

« La branche a identifié des enjeux émergents tels que l'accompagnement des salariés aidants et y répond par le déploiement d'Aglaée. La pertinence de ce dispositif tient à son offre complète, qui va de la plateforme à l'accompagnement renforcé des salariés par un care manager. »

professionnelle et le rôle d'aidant, la mise en relation avec des services certifiés et le suivi coordonné des situations complexes. Pour les familles, Aglaée facilite l'accès à des solutions rapides pour rester à domicile, faire face à une maladie, un handicap ou un deuil. Enfin, aux professionnels de l'aide, nous apportons des outils et des ressources pour qu'ils puissent se concentrer sur l'humain.

COMMENT FONCTIONNE CE DISPOSITIF ?

— **A. M.** : Aglaée s'appuie sur des « care managers », c'est-à-dire des professionnels qui s'entretiennent régulièrement avec les bénéficiaires, sont à l'écoute de leurs besoins et organisent l'accompagnement. Ils facilitent la coordination entre différents acteurs, garantissent un accès clair et personnalisé aux aides financières, techniques ou humaines, et respectent le libre choix des personnes accompagnées. Par ailleurs, Aglaée travaille en réseau avec les collectivités, les départements, les services sociaux, les branches professionnelles et les entreprises. Cette collaboration est essentielle pour apporter des solutions ajustées à chaque bénéficiaire.

QUEL IMPACT VISEZ-VOUS À LONG TERME ?

— **A. M.** : Nous sommes convaincus que ces enjeux ne peuvent être traités de manière isolée. C'est pourquoi nous mettons nos dispositifs au service des entreprises, des territoires, des partenaires sociaux et de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la prise en charge. Face aux fragilités sociales, la réponse doit être collective, coordonnée et partagée. Aglaée s'inscrit pleinement dans cette logique de coopération au service de l'intérêt général. •

⊕ | DÉCOUVRIRE |
Plateforme Aglaée
www.aglaee-metaservices.fr



Des ressources qui font bouger LES LIGNES

Dans un monde où les repères ne cessent d'évoluer, la culture et le débat d'idées deviennent des boussoles essentielles. Voici une sélection de ressources qui abordent la maladie et le deuil, mais où il est également question de solidarité et de liens sociaux. Autant de regards qui, au-delà des fragilités, esquissent les contours d'une société plus inclusive.

La Deuilothèque, une bibliothèque pour apprivoiser l'absence

Le deuil est une expérience universelle. Pourtant, il reste l'un des derniers tabous de notre société. C'est pour briser ce silence qu'est née la Deuilothèque. Plus qu'une simple base de données, cette « bibliothèque augmentée » est une plateforme de ressources, gratuite et ouverte à toutes et tous, et pour mieux comprendre, accompagner et traverser le deuil. Elle s'adresse aussi aux entreprises.

À l'origine de ce projet, l'association Dialogue & Solidarité, une structure créée par l'OCIRP et qui accompagne depuis plus de 20 ans les personnes endeuillées. Pour la création des supports proposés par la Deuilothèque, Dialogue & Solidarité a fait appel à l'agence Les Beaux Jours, spécialisée en innovation sociale et inclusive.

La Deuilothèque vise à faciliter les démarches administratives liées à la perte d'un proche. Elle fournit notamment une check-list qui aide à y voir clair dans les formalités à effectuer. Le site propose également des ressources exclusives à télécharger. Ainsi, le carnet intitulé *Mes informations importantes* est un document à remplir de son vivant, pour faciliter les démarches de ses proches.

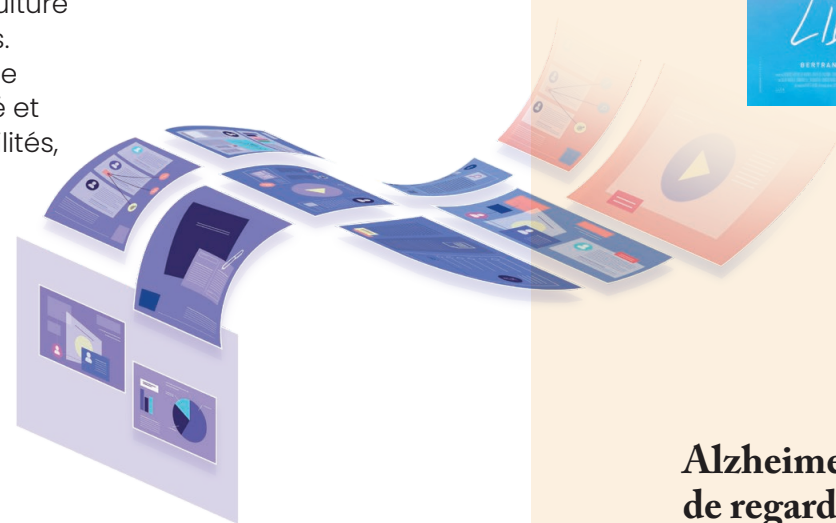
Autre ressource conçue par la Deuilothèque, le jeu de cartes Parlons Deuil(s) utile aux personnes concernées pour évoquer des situations difficiles qu'elles ont pu rencontrer. Le principe

même du jeu est basé sur des citations d'autres endeuillés (récoltées lors de groupes de parole) que les participants vont tirer et autour desquelles ils vont réagir à tour de rôle. Autant de ressources qui peuvent être utilisées par les entreprises afin d'aider les managers, RH et collègues à mieux accueillir un salarié endeuillé.

Enfin, le site recense les structures de soutien et d'accompagnement présentes sur tout le territoire. Il donne également accès à toutes sortes de ressources (podcasts, films, webinaires...) et d'événements liés au deuil.

Pour l'OCIRP, la Deuilothèque s'inscrit dans le prolongement naturel de son action : elle transforme la prise en charge du deuil en un enjeu de culture et de lien social, accessible à tous en un clic. •

➤ | DÉCOUVRIR |
www.deuilotheque.fr



Les Esprits libres, documentaire de Bertrand Hagenmüller, 2025, en VOD sur les plateformes.

Une folle aventure

Des soignants et des résidents d'un Ehpad de la région parisienne décident de se lancer dans un projet hors-norme : vivre ensemble pendant deux semaines dans une grande maison nonmédicalisée, pour écrire un spectacle fait de théâtre d'improvisation, de musique et de poésie. Le film *Les Esprits libres* raconte cette folle aventure. Dans cette grande maison ouverte, l'accompagnement prend une tout autre forme : plus de blouses blanches ni de couloirs aseptisés mais des esprits libres et bien vivants. *Les Esprits libres* est le troisième volet d'une trilogie sur l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer réalisé avec la même équipe de soignants.

>>>

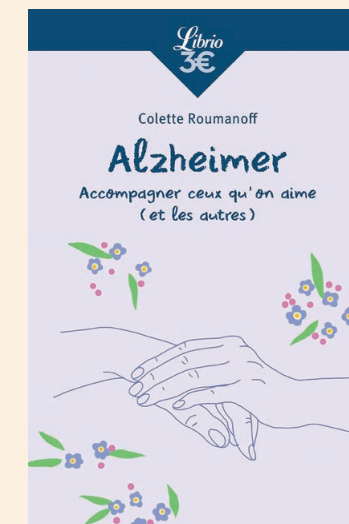
Pour l'OCIRP, ce film illustre bien l'une des formes que peuvent prendre l'écologie du soin et ses effets positifs.

Alzheimer : changer de regard pour mieux accompagner

La metteuse en scène et autrice Colette Roumanoff s'est engagée dans la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer après avoir accompagné son mari pendant dix ans. Loin des discours médicaux anxiogènes, elle livre dans cet ouvrage une leçon de vie et de dignité et propose une approche pragmatique et profondément humaine : celle de l'acceptation et de la communication par le cœur.

>>>

Pour l'OCIRP, ce témoignage est une ressource précieuse, car il déconstruit les préjugés sur la maladie et offre des clés concrètes pour maintenir le lien social malgré le déclin cognitif. Une lecture qui fait du bien, tout simplement.



Alzheimer, accompagner ceux qu'on aime (et les autres), Colette Roumanoff, Librio, 2022.

Claire Hédon
LA RÉPUBLIQUE DES DROITS



Le vibrant plaidoyer de la Défenseure des droits
SEUIL

La République des droits, Claire Hédon, éditions du Seuil, février 2026.

Garantir l'accès aux droits

Difficultés avec l'administration, discriminations liées au handicap, à l'origine, à l'âge ou au genre, etc. : chacun et chacune d'entre nous peut être atteint dans ses droits à un moment de sa vie. Nommée Défenseure des droits en 2020, Claire Hédon présente dans cet essai l'action des agents et délégués territoriaux engagés au quotidien pour garantir les droits et la dignité de tous. Forte de ce regard et de celui d'ancienne présidente d'ATD Quart Monde, elle souligne l'importance de lutter contre les atteintes aux droits, car celles-ci fragilisent la cohésion de la société.

>>>

Une vision que partage pleinement l'OCIRP, dont les actions visent justement à faciliter l'accès aux droits.

NOUS PORTONS UNE CONVICTION FORTE :
L'AUTONOMIE EST UN DROIT ET UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.
FACE AU VIEILLISSEMENT ET AUX FRAGILITÉS, NOUS DÉFENDONS
UN HAUT DEGRÉ DE PROTECTION SOCIALE, QUI PERMET DE PRENDRE SOIN
SANS ASSISTER ET GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS, AFIN QUE
CHACUN DEMEURE PLEINEMENT ACTEUR DE SA VIE.

OCIRP

Engagés pour l'autonomie !

Union d'institutions de prévoyance
à gestion paritaire, régie par le Code
de la Sécurité sociale

in X YouTube Instagram | **ocirp.fr**

17, rue de Marignan - 75008 PARIS

